

CONSEIL METROPOLITAIN

Vendredi 22 janvier 2016

ORDRE DU JOUR

1.	ELECTION DU PRESIDENT.....	7
2.	DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET COMPOSITION DU BUREAU.....	24
3.	ELECTION DES VICE-PRESIDENTS.....	24
4.	DETERMINATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL METROPOLITAIN.....	43

La séance est ouverte à 9 h 15 sous la présidence de Mme Goueta.

Mme GOUETA, Présidente.- Mesdames, Messieurs, chers collègues, en application des dispositions de l'article L. 2122.8 du Code général des collectivités territoriales et en qualité de doyenne, il m'appartient de présider la séance jusqu'à l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris. Vous le savez, il m'arrive régulièrement de présider les séances d'installation. Néanmoins, celle-ci revêt un caractère particulier. En effet, nul doute que plus tard, on considérera le 22 janvier 2016 comme un jour historique, naissance de la Métropole du Grand Paris.

C'est donc avec beaucoup de fierté et non moins d'émotion que j'ouvre les travaux de notre assemblée afin de procéder à son installation et l'élection de son Président.

L'article 12 de la loi du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM, et l'article 59 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoient la création de la Métropole du Grand Paris à compter du 1^{er} janvier 2016. Le décret du 30 septembre 2015 constate son périmètre, en fixe le siège et désigne son comptable public. Ainsi, 131 communes, dont Paris, sont membres de la MGP et l'assemblée compte 209 élus désignés par les communes membres. Le Conseil de Paris et les conseils municipaux des 130 autres communes ont désigné par délibération leurs représentants lors des séances qui se sont déroulées durant les mois de décembre et janvier 2016.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, je vous propose de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance, et pour cela je vous propose la désignation de Robin Reda, benjamin de notre assemblée. Je l'invite à me rejoindre à la tribune.

(Applaudissements)

Je vous propose de faire l'appel nominal.

M. REDA.- Je vais annoncer les noms ainsi que la ville dont vous êtes la représentante ou le représentant.

(Il est procédé à l'appel)

Le quorum est atteint, nous pouvons délibérer.

Mme GOUETA, Présidente.- Je déclare installés dans leurs fonctions les 209 conseillers métropolitains. En effet, nous allons pouvoir délibérer, mais avant de passer à l'élection du Président, je vais vous dire quelques mots.

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les élus, le 1^{er} janvier 2016, la Métropole du Grand Paris est entrée en vigueur et, en tant que doyenne, j'ai l'honneur de présider cette séance avec un très grand plaisir. Ce vendredi 22 janvier 2016 avait tout pour figurer dans les grandes dates de l'histoire de Paris, au même titre que la désignation du premier prévôt des marchands sous Saint-Louis ou de la première élection du Maire de Paris au suffrage universel en 1977.

Certes, la Métropole du Grand Paris existe bel et bien, mais sa création a suscité de vifs débats et les conditions de sa naissance n'ont pas été, c'est le moins qu'on puisse dire, à la hauteur de l'enjeu. Si notre Conseil métropolitain existe et s'il sera dans quelques minutes doté d'un Président, notre Métropole reste à construire et sa stratégie à définir. Rappelez vous ce 27 juin 2007, à l'aéroport Charles de Gaulle, l'intervention du Président de la République, Nicolas Sarkozy, qui venait d'être élu, portait l'idée du Grand Paris sur les fonts baptismaux.

Rien dans les faits n'avait vraiment changé concernant l'élargissement de Paris depuis le Second Empire. Les limites communales de la capitale reprenaient et sont encore celles de l'enceinte d'Adolphe Thiers, dont la construction fut entreprise en 1848. L'inclusion des communes allant du 12^{ème} arrondissement au 20^{ème} arrondissement actuels est entrée en vigueur en 1860, conformément à la volonté du baron Haussmann. Depuis, rien. Alors que la dynamique du Grand Londres était lancée depuis les années 1965, rien ne changeait chez nous pour des questions d'opportunité politicienne.

Le retard cumulé depuis 50 ans avait un coût en termes de croissance et d'attractivité économique, comme l'ont bien montré les travaux de l'économiste, Christian Saint-Etienne. Le Grand Paris produit 30,5 % du PIB français et ne reçoit pourtant que 23 % du revenu national. Tout cela risquait de faire décrocher Paris du train à grand vitesse des villes monde, des principales métropoles mondiales comme Londres, New York, Shanghai ou Tokyo. Paris

pouvait toujours se vanter d'être une des belles destinations touristiques mondiales, de posséder d'innombrables écrans de cinéma et salles de théâtre, tout cela ne suffit pas à donner de l'emploi à 10 millions de Franciliens.

Le premier étage de la fusée du Grand Paris s'appelle le Grand Paris Express, destiné à fluidifier les transports. Le projet fut bouclé rapidement et confié à notre collègue, le député-maire d'Issy-les-Moulineaux, André Santini, membre de cette assemblée, placé à la tête de la Société du Grand Paris. Après l'alternance de 2012, on sait que le nouveau gouvernement a allongé les délais de réalisation, ce qui est fort dommage, sans compter que des villes importantes comme la miennne ont été oubliées au passage.

Le deuxième étage devait être la Métropole du Grand Paris, Métropole duale, à la fois stratège et de proximité, comme aime à le dire Patrick Ollier. Son élaboration fut douloureuse, comme chacun sait ; non que son insertion dans le millefeuille territorial français, en créant un cinquième échelon, ne puisse être autre chose que complexe. En effet, cette Métropole comprend 131 communes représentant 7 millions d'habitants dans une région de 12 millions, où la concertation menée par l'Etat fut une accumulation d'erreurs.

Je ne reviendrai pas sur les épisodes à rebondissements des lois MAPTAM et NOTRe qui ont occupé nos années 2013 à 2016. Il faut rappeler qu'il n'y a eu ni étude d'impact, ni débat public digne de ce nom. Il n'y a pas eu de réelle concertation avec les élus locaux. Je peux en témoigner quant au découpage du territoire T5 de la boucle Nord de Seine qui nous a coupés d'un trait de plume de La Défense, car la gouvernance du Grand Paris aujourd'hui n'est pas le fruit de la volonté populaire, mais celui des cabinets ministériels et des hauts fonctionnaires.

Le relatif échec des villes nouvelles des années 1960 aurait pourtant dû nous vacciner contre l'éruption technocratique en matière d'aménagement du territoire. La majorité des Maires n'a pas été entendue, malgré leur légitimité issue des scrutins municipaux de 2014, malgré le travail fait par la Mission de préfiguration et une motion votée par 94 % des élus. On a créé de façon autoritaire des établissements publics territoriaux d'au moins 300 000 habitants. Ils seront 12 à composer la Métropole du Grand Paris. Ces intercommunalités intermédiaires, qui n'existent ni à Lyon ni à Marseille, pour citer les deux autres métropoles françaises à

statut spécial, n'ont pas de raison d'être en tant qu'EPCI ; des syndicats intercommunaux auraient suffi. C'est un surcroît de travail important et un casse-tête organisationnel pour les Maires, notamment ceux des communes jusqu'alors isolées.

Nous n'acceptons pas non plus de voir nos offices communaux d'habitat public confisqués au profit des territoires à l'horizon 2018. Tout ceci se fait au moment même où l'Etat se désengage massivement des dotations aux collectivités et entretient un climat malsain.

La Métropole du Grand Paris existe désormais sur le papier, mais rien n'est réglé, tout au moins dans sa phase de démarrage. Vous connaissez les difficultés budgétaires annoncées, le manque de moyens financiers est inquiétant. Nous nous soucions tous légitimement de la facture à régler par nos communes. Le débat sur le doublon entre la Métropole et la Région n'est pas clos. La taille critique de la Métropole est-elle la petite couronne ou la région d'Ile-de-France ? Toutes ces questions restent sans réponse. La Métropole devrait évoluer car l'idée même du Grand Paris a du sens. Il appartiendra à la MGP de prolonger la réforme territoriale pour la rendre plus ambitieuse.

Actuellement, le Conseil de la Métropole note en son sein la représentation des communes, grandes ou petites. Il devra s'appuyer sur la réactivité et la force de proposition du syndicat d'études Paris Métropole par exemple, dont les contributions au sujet qui nous préoccupe sont très intéressantes.

Malgré notre séance très solennelle de ce matin, rien n'est réglé. Je profite de cette tribune pour me tourner vers le Gouvernement et la presse : il faut qu'on entende les revendications des Maires, ils doivent être associés à la montée en charge de la Métropole. Cette dernière, à l'aube de son existence, n'est pas encore en mesure de remplir les objectifs initiaux du Grand Paris. Nous voulions de la croissance, nous allons au-devant de sérieux ennuis budgétaires. Nous voulions une gouvernance aisée, nous naviguons entre les écueils structurels. Nous voulions une meilleure lisibilité des compétences, nous avons renforcé la complexité du millefeuille.

Nous avons pourtant des défis à relever pour satisfaire les Parisiens :

Celui de l'emploi tout d'abord, qui ne sera honoré que si la Région nous aide à résoudre le problème des transports, tant nos lignes RER sont saturées.

Celui du logement ensuite, dont la crise a des origines sociologiques et migratoires très profondes.

Celui de la qualité de vie et de l'environnement également, qui est un défi propre à l'ensemble des villes monde.

Celui des Jeux Olympiques de 2024 enfin, pour terminer sur une note plus sympathique.

Pour réussir tout cela, il faudra une Métropole qui s'implique dans une concertation permanente et constructive avec les élus et les territoires pour prendre en considération la parole des habitants et les forces vives du Grand Paris, une Métropole qui saura assurer des relations de confiance avec les autres collectivités territoriales, dont la Région.

Pour mener à bien ce chantier, nous devons faire preuve de conviction, de combativité et d'innovation au sein d'une équipe cohérente qui portera des projets en faveur de l'intérêt général.

Voici ce qu'attend notre futur Président auquel je souhaite dès maintenant de réussir dans sa mission difficile.

Il nous reste plus précisément à passer à l'élection du Président de notre Métropole.

Merci.

(Applaudissements)

1. ELECTION DU PRESIDENT

Mme GOUETA, Présidente.- Cette élection se déroule conformément aux dispositions de l'article L. 2122.7 du Code général des collectivités territoriales, c'est-à-dire au scrutin secret et à majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Je demande aux candidats à la fonction de Président de la Métropole du Grand Paris de bien vouloir déclarer leur candidature. Par avance, si certains souhaitent expliquer les raisons de leur candidature, je leur demande de bien vouloir, par souci d'équité, respecter la règle suivante : une intervention inférieure à cinq minutes et je précise que les déclarations ne donneront lieu à aucun débat.

Qui est candidat pour la présidence ?

M. CARREZ.- Je présente la candidature de Patrick Ollier au nom du groupe des Républicains.

(Applaudissements)

Mme GOUETA, Présidente.- Y a-t-il d'autres candidats ? Merci.

Y a-t-il une explication de vote ?

M. GUIRAUD.- Madame la Présidente, chère Nicole, mes chers collègues, permettez-moi, au nom de mes amis socialistes et apparentés, d'expliquer pourquoi nous allons voter pour Patrick Ollier. Je ne vais pas faire cette explication sous l'angle intuitu personae car c'est inutile, mon cher Patrick, nous te connaissons, nous savons ce que tu vauds et ta capacité, ton aptitude à présider la Métropole du Grand Paris doit, sur nous, être posée comme une forme d'évidence. C'est donc sous l'angle politique que j'expliquerai pourquoi nous, qui sommes socialistes ou apparentés, allons porter nos suffrages sur un candidat qui n'est pas de gauche (ou alors il nous l'a bien caché tout au long de ces dernières années !), pourquoi nous allons voter pour un candidat de droite.

J'ajoute, mes chers collègues, que mon explication de vote devrait en toute logique coïncider avec d'autres explications formulées par d'autres que moi lorsqu'il s'agira ensuite de voter pour la première vice-présidente de la MGP et de voter pour tous les autres candidats pour le bureau de la MGP, des candidats venant de l'UDI, du Front de gauche, du Parti socialiste, des Républicains, Les Verts. Tous ensemble, nous allons désigner un bureau et je crois qu'il y a un accord.

Cet accord sur la gouvernance ne procède pas de génération spontanée, ce n'est pas un accord de tractation et de conciliabule d'appareil, même si l'on se parle, cet accord découle d'années et d'années de travail en commun. Nous travaillons ensemble depuis le lancement de la Mission de préfiguration du Grand Paris, deux ans, depuis la création de Paris Métropole, sept ans, et l'on peut remonter aux premières conférences métropolitaines, dix ans, de 2006 à 2016.

Bien évidemment, la Métropole ne nous dépolitise pas, nous restons chacun nous-mêmes d'un point de vue politique, avec nos divergences d'appréciation et nos visions qui ne sont pas toujours les mêmes. Mais nous savons qu'ici comme en d'autres lieux, et je pense aux grands syndicats techniques, aux intercommunalités, les logiques de coopération prennent le pas sur les clivages politiques lorsqu'il en va de l'intérêt commun.

Nous avons l'habitude de travailler ensemble depuis longtemps, il n'y a jamais eu de pensée unique, il y a le débat et il y aura le débat car, sur la formule juridique actuelle, la Métropole du Grand Paris, issue de la matrice de la loi MAPTAM de janvier 2014 et de la loi NOTRe d'août 2015, est une formule qui n'est pas aboutie, qui devra évoluer dans son périmètre, les compétences, les ressources ; il faudra perfectionner le système.

Vous dire simplement, en conclusion de cet appel à voter pour le candidat de l'accord de gouvernance et pour le Président Patrick Ollier, que cette façon que nous avons ensemble de travailler vis-à-vis de nos interlocuteurs, vis-à-vis de nos partenaires, vis-à-vis de celles et ceux qui nous observent, parfois de loin (car nous avons en perspective de grands événements internationaux : les JO, l'Exposition universelle), et vis-à-vis de celles et ceux qui, sur nous, portent un regard pas toujours aussi bienveillant que ce qu'il devrait être, cette façon que nous avons de travailler ensemble est une grande force et, comme le disait

la Présidente, Nicole Gouéta, dans ce processus de construction métropolitain qui a du sens, oui, véritablement, une grande force.

Merci, mes chers collègues, Madame la Présidente, de votre aimable attention.

(Applaudissements)

Mme GOUETA, Présidente.- Merci beaucoup. Monsieur Adenot.

M. ADENOT.- Merci, Madame la Présidente.

Mes chers collègues, la question qui est posée aux 209 conseillères et conseillers métropolitains élus par les Conseils municipaux de la Métropole n'est pas simple. Ils sont seuls légitimes pour représenter leur commune, leur territoire et, en même temps, ils entrent dans une institution d'un type nouveau, d'un cadre légal et financier qui n'est pas celui pour lequel ils avaient travaillé depuis des années. Dans leur diversité, jusqu'à 94 % des élus de Paris Métropole avaient soutenu des propositions très différentes dont il n'a pas été tenu compte avec les lois MAPTAM et NOTRe.

Toutes ces années, nous avons travaillé, quant à nous, avec l'objectif de faire émerger une Métropole pour tous, sur une conception coopérative de villes fédérant les projets issus des territoires. Notre volonté est de développer et de rééquilibrer l'emploi, les transports, l'industrie, pour en finir avec les inégalités géographiques et sociales qui confinent des communes exclusivement dans un rôle de ville dortoir. Lutter contre les inégalités dans la Métropole, c'est construire du logement accessible partout. C'est non seulement obtenir des péréquations plus justes entre les secteurs qui bénéficient de la richesse produite et ceux qui ont les populations en difficulté, mais c'est également permettre aux secteurs les plus mal lotis de se développer bien davantage. Bref, une Métropole solidaire, polycentrique, dont la qualité de vie partagée est une garantie d'attractivité.

Or, ce n'est pas la logique retenue. La transformation de l'organisation territoriale de la République s'est faite dans un déficit total d'informations et sans consultation aucune des citoyens. Ce manque flagrant contribue malheureusement à nourrir la grave crise démocratique de notre pays et un sentiment d'impuissance et d'abandon porteur de nombreux dangers.

Les lois NOTRe et MAPTAM ne nous installent pas dans un dispositif stable, elles visent clairement, à l'horizon 2020, à un effacement, un assèchement des communes et une vassalisation des territoires, tant au niveau financier qu'institutionnel et démocratique. Malgré tout, les élus de la sensibilité communiste et Front de gauche ont jugé que laisser la chaise vide serait contre-productif et ont décidé d'investir tous les possibles pour défendre celles et ceux qui les ont élus et leur ont demandé de les représenter au sein de cette nouvelle institution pour y défendre des projets d'intérêt général, les services publics et œuvrer à une conception alternative de la Métropole.

Déjà, au niveau de la mise en place des territoires, émerge un sentiment fort, traversant les différents courants politiques. Je veux mettre en valeur le besoin partagé de consolider une conception respectueuse du fait communal et des territoires, et cela va au-delà des clivages habituels. C'est pour défendre cet axe au niveau de l'exécutif que nous avons décidé d'y prendre toute notre place. Dans un établissement public de coopération intercommunale, il est à la fois légitime de tenir compte du fait majoritaire et, en même temps, de travailler dans la pluralité des opinions politiques déterminée par le choix des électeurs lors des élections municipales.

Les élus communistes Front de gauche ont donc décidé de prendre leur place si la conception respectueuse du fait communal et des territoires est bien affirmée au sein du Conseil de la Métropole. Si, à l'avenir, elle n'était pas respectée, nous en tirerions les conséquences.

Un accord a été conclu, la proportionnelle a été correctement appliquée. Les échanges politiques entérinent le principe de travail collectif dans l'exécutif et les commissions. Aussi, les élus communistes et Front de gauche ont décidé de participer à l'élection de l'ensemble des vice-présidents et conseillers délégués dans leur diversité et du Président Patrick Ollier, qui s'est engagé sur un fonctionnement respectueux du pluralisme. Ils seront attentifs à ce que les groupes politiques aient, comme convenu, les moyens nécessaires à leur travail et leur expression.

En intégrant cette gouvernance, nous ne faisons preuve d'aucun angélisme et nous savons bien que la Métropole ne sera pas forcément un long fleuve tranquille. Les politiques

d'austérité, les baisses drastiques des dotations d'Etat mettent les villes et les territoires en concurrence entre eux. Il y a aussi entre élus de la Métropole des visions antagoniques sur des marqueurs importants qui ne manqueront pas de rejaillir. Mais nous abordons le débat avec la volonté que les convergences ou même les confrontations soient productives et dans la vision de faire évoluer la Métropole en lien avec les habitants afin qu'elle puisse répondre au mieux aux attentes des populations des quatre départements, pour qu'elle ne ferme pas la porte à la grande couronne et reprenne le chemin d'une Métropole solidaire.

(Applaudissements)

M. LAFON.- Je vais prendre la parole au nom des élus UDI et apparentés pour dire que nous nous joindrons à l'accord qui a été mis en place et soutiendrons évidemment la candidature de Patrick Ollier, dont chacun a pu apprécier depuis plusieurs années son engagement pour la Métropole, et participerons également à travers l'exécutif qui sera désigné dans quelques instants.

Nous sommes conscients que l'histoire de la Métropole reste très largement à écrire. Je me souviens néanmoins de ce qui s'est passé ces dernières années. Nous étions quelques-uns, il y a dix ans, à se dire qu'il y avait quelque chose à faire autour de cette Métropole et que le fait métropolitain allait s'imposer à chacun d'entre nous. Le fait métropolitain, effectivement, s'impose et, même s'il y a encore de nombreuses réserves émises, et même si nous avons de nombreuses remarques à faire par rapport au cadre législatif, et même si nous devons faire preuve auprès des autres institutions existantes de la légitimité de la Métropole, nous sommes convaincus, nous, élus UDI, que la Métropole est utile du point de vue de l'aménagement du territoire, du point de vue du logement notamment pour nos concitoyens.

C'est bien dans un esprit constructif que nous participerons à l'histoire de la Métropole, conscients aussi que la principale force de la Métropole, en tout cas à ce jour, est de réunir toutes les communes. Finalement, à bien y réfléchir, il n'y a pas une deuxième institution qui a cette capacité à unir l'ensemble des communes. C'est notre vraie force et cela aurait été évidemment une erreur de constituer un exécutif qui casse dès le début de son existence

l'union de l'ensemble des villes, quelle que soit leur taille et quelle que soit leur localisation géographique.

C'est donc naturellement que nous participerons à cet exécutif et que nous soutenons la candidature de Patrick Ollier.

Mme GOUETA, Présidente.- Je vois beaucoup de noms s'inscrire, je rappelle que ce sont simplement les formations politiques qui prennent la parole, c'est ce qui avait été convenu. M. Carrez veut prendre la parole.

M. CARREZ.- Merci, Madame la Présidente.

Mes chers collègues conseillers métropolitains, la Métropole du Grand Paris est une grande ambition car, dans le monde d'aujourd'hui, ce sont les grandes métropoles qui, de plus en plus, captent le développement économique, qui assurent le rayonnement culturel, la recherche, l'innovation, l'attractivité internationale. Ce sont souvent elles qui tirent l'ensemble des pays. Mais elles sont de plus en plus en concurrence entre elles.

Cette grande ambition de la Métropole du Grand Paris, nous devons absolument la réussir, et nous devons la réussir ensemble.

La Métropole du Grand Paris est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 131 communes et nous devons tous avoir à l'esprit le respect de nos identités communales. Mais il nous faut aussi travailler ensemble en confiance, de façon collégiale. Dans ce but, tout un travail a été conduit depuis des mois, voire depuis des années, dans le cadre de la Mission de préfiguration, dans le cadre aussi de Paris Métropole, et je voudrais remercier tous les collègues qui ont participé à ce travail, toujours dans un esprit constructif, et en particulier Patrick Ollier.

L'équipe exécutive qui va être présentée à nos suffrages vise à assurer plusieurs équilibres : d'une part, l'équilibre des différentes sensibilités politiques, tout en respectant le fait majoritaire, d'autre part, des équilibres territoriaux qui, nous le savons, sont complexes entre l'Ouest, l'Est, le Nord et le Sud, avec le centre, la Ville de Paris, et enfin, les équilibres en termes de compétences car la tâche va être lourde.

C'est vrai, plusieurs l'ont dit, l'accouchement de la Métropole du Grand Paris a été compliqué à travers les discussions des lois MAPTAM et NOTRe ; nous n'avons pas toujours été d'accord. Il est vrai que l'environnement financier est aujourd'hui particulièrement difficile. Mais la Métropole existe depuis le 1^{er} janvier, et donc, cette Métropole, nous devons absolument la réussir.

Je suis persuadé qu'en agissant dans un esprit constructif, en faisant preuve d'imagination, en nous fixant des objectifs ambitieux, nous saurons ensemble relever le défi de la Métropole du Grand Paris. Merci.

(Applaudissements)

Mme GOUETA, Présidente.- Je vais vous demander d'être plus concis dans vos déclarations.

Mme Bridier intervient au nom des Verts.

Mme BRIDIER.- Mes chers collègues, nous vivons en effet aujourd'hui un moment historique. J'exprime le vœu que dans 20 ans, celles et ceux qui nous succéderont dans cette nouvelle institution auront en mémoire ce jour capital pour notre région. J'ai ainsi une pensée pour les élus de tous bords qui, depuis dix ans maintenant, se battent pour renforcer les liens entre nos territoires. La création de Paris Métropole en 2009, quelques années après la Conférence métropolitaine, a déjà été une pierre importante dans notre construction commune. Vous vous souvenez des longs et difficiles débats au Parlement au moment de la création de la Société du Grand Paris ou, plus récemment, des lois MAPTAM et NOTRe. Tous deux ont finalement permis de dessiner des contours, des modalités de gouvernance et des compétences progressives pour cette Métropole du Grand Paris.

Je veux aussi ici remercier sincèrement M. le Préfet, François Lucas, et ses équipes, pour l'important travail réalisé pendant la Mission de préfiguration de la Métropole en place depuis 2014.

Je suis particulièrement fière aujourd'hui de m'exprimer dans cet hémicycle en tant qu'élue métropolitaine, mais surtout en tant que citoyenne. Je suis plus que jamais convaincue que nous devons faire vivre cette Métropole pour favoriser le vivre ensemble et améliorer la qualité de vie de ses habitantes et de ses habitants.

Nous sommes depuis trois jours en dépassement de seuil de pollution. A cet égard, le plan climat air énergie métropolitain, une des premières compétences qui nous revient et que nous aurons la charge d'élaborer dès cette année, revêt une importance cruciale. En effet, c'est au moins à l'échelle de notre Métropole que doit s'engager la transition énergétique de notre territoire, indispensable pour vivre mieux, mais aussi créer des emplois qualifiés et non délocalisables. Lutter contre la pollution de l'air et favoriser le développement des énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'eau, mieux gérer nos déchets ou encore engager la bataille de la rénovation thermique des bâtiments, tels sont les combats que nous aurons à mener et qui devront se traduire dans un plan climat air énergie métropolitain ambitieux. Les élus écologistes de la Métropole seront mobilisés dans cette lutte pour améliorer la qualité de vie. Urgence sociale et urgence environnementale se cumulent et se renforcent ; il est de notre devoir de tout faire pour mener ces batailles de front.

L'enjeu de cette Métropole est d'être un outil au service d'un territoire plus solidaire et plus équilibré. La compétence en matière d'aménagement que la Métropole adoptera progressivement et partagera avec les territoires qui la composent devra être prise à bras-le-corps. Il n'est pas acceptable que dans notre région, 500 000 personnes attendent un logement social et que les projets de construction de logements soient encore bloqués ici ou là. Il n'est pas admissible que le cœur de notre agglomération concentre toutes les richesses, alors que certains quartiers cumulent pauvreté, chômage et délabrement du cadre de vie sans qu'on les aide à développer leurs atouts, trop souvent négligés.

Représenter le centre de la région la plus riche, mais aussi la plus inégalitaire de France, nous oblige à élaborer un projet métropolitain collectif et solidaire. Nous nous devons d'aboutir à un projet qui fasse sens et qui réponde aux attentes immenses de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Pour cela, nous aurons besoin de volonté et de moyens, une véritable péréquation devra être mise en place dans le temps afin de réduire les inégalités des territoires entre les communes les plus aisées de notre Métropole et les communes les plus en difficulté. Pour parvenir à ces objectifs audacieux, je vous l'accorde, nous devons faire nôtre la culture du consensus inhérente aux intercommunalités ; le respect de la diversité sociale et politique que nous représentons est primordial...

Mme GOUETA, Présidente.- Pouvez-vous conclure ?

Mme BRIDIER.- Au nom des élus écologistes, je souhaite exprimer que les échanges ayant abouti à l'accord politique global visant à désigner M. Patrick Ollier Président de notre Métropole, vingt vice-présidents et huit conseillers délégués, nous amène à penser que le fonctionnement de notre collectivité pourra permettre à chacune et chacun de trouver sa place. Nous voulons avoir confiance aujourd'hui en notre capacité à faire de nos différences un atout collectif d'enrichissement. C'est indispensable pour redonner foi en notre démocratie.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Mme GOUETA, Présidente.- Dernière intervenante, Mme De Sarnez, au nom du groupe Modem.

Mme DE SARNEZ.- Je vais être très rapide. Je veux dire, au nom du Mouvement démocrate, que nous soutenons la candidature de Patrick Ollier, qu'il aura une tâche ardue, nous le savons tous, et que nous serons à ses côtés pour le soutenir.

C'est l'époque des vœux, j'en profite pour formuler un vœu : que cette assemblée, ses conseillers métropolitains, ait une capacité sur le moyen terme d'auto réforme, que nous puissions regarder ce qui apportera quelque chose à nos concitoyens, que nous soyons en capacité, dans les semaines et mois qui viennent, de nous reposer la question du périmètre et du contenu des politiques pour faire de cette assemblée une assemblée au service de l'ensemble des Franciliens.

Je vous remercie et bon courage à Patrick Ollier.

(Applaudissements)

Mme GOUETA, Présidente.- Selon l'usage issu des prescriptions du Code électoral, il est proposé que les deux scrutateurs chargés du dépouillement des votes soient les élus les plus âgés et les plus jeunes après le doyen d'âge et le secrétaire de séance. J'invite donc Jean-Noël Chevreau et Ivan Itzkovitch à rejoindre le lieu de vote et le dépouillement.

Je vous invite à inscrire sur le papier que vous avez le nom de votre candidat et à venir glisser ce bulletin de vote dans l'urne à l'appel de votre nom. Si vous avez une procuration,

vous votez deux fois. A l'issue du vote, le dépouillement est effectué par les deux scrutateurs assistés par l'administration. Les résultats sont communiqués à la présidence de séance qui proclamera les résultats.

Je demande à M. Robin Reda, secrétaire de séance, de bien vouloir procéder à l'appel nominal pour lancer l'opération de vote. Merci.

(Il est procédé à l'appel nominal des conseillers)

(Il est procédé au dépouillement)

Mme GOUETA, Présidente.- Merci beaucoup mes chers collègues, voici les résultats :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 207 ;
- Nombre de bulletins blancs : 12 ;
- Nombre de bulletins nuls : 3 ;
- Nombre de suffrages exprimés : 204 ;
- Majorité absolue : 103.

Patrick Ollier est élu avec 192 voix.

Bravo.

(Vifs applaudissements)

Je vous invite à regagner la présidence.

M. le Président.- D'abord, merci à Nicole Gouéta, la première Présidente de la Métropole du Grand Paris, d'avoir présidé cette séance avec beaucoup d'efficacité. Vous dire que je ne suis pas ému, je vous mentirais. Sincèrement, je suis extrêmement ému. Je suis ému parce que c'est une initiative historique que nous prenons aujourd'hui. Il est vrai que construire de rien la Métropole du Grand Paris et mettre 131 Maires autour de la table, compte tenu des différences politiques qui existent, c'est une belle et fantastique aventure.

Je voudrais d'abord vous remercier sincèrement de la confiance que vous m'avez témoignée. Ce n'est pas moi qui suis en cause, c'est un collectif de Maires attachés à la réussite de la Métropole pour sept millions d'habitants. C'est mon souci principal. Quand je vous vois, je

me dis « quelle assemblée » ! Et au moment où j'accède à la présidence de la Métropole, je vous remercie très sincèrement, toutes et tous, de ce vote qui est quasiment unanime, conformément à ce qu'ont dit les responsables des partis politiques.

Avant de parler du fond, je voudrais remercier celles et ceux grâce à qui cette aventure peut connaître son premier succès, à travers ce vote de l'ensemble des sensibilités aujourd'hui. L'accord de gouvernance partagée a pu être conclu tout au long d'une semaine difficile de discussions. Forcément, quand on n'est pas d'accord au départ, il faut finir par un accord à l'arrivée. Ces discussions ont été conduites dans un esprit qui, grâce à Paris Métropole, a pu être un esprit constructif. Ce n'était pas facile, mais nous y sommes arrivés.

Je remercie d'abord Anne Hidalgo, la Maire de la Ville de Paris ; c'est avec elle que nous avons eu des discussions qui n'ont pas été faciles car il a fallu qu'elle accepte des choses et que nous en acceptions aussi. Grâce à elle, il y a eu le premier déblocage.

Je remercie Daniel Guiraud qui a conduit les négociations pour le groupe socialiste et avec qui nous avons eu - il l'a reconnu tout à l'heure - des discussions fortes, je n'en dis pas plus, mais chacun dans le respect de ses positions et chacun avec le souci de faire aboutir un accord de gouvernance partagée.

Je remercie Jean-Christophe Lagarde, Hervé Marseille et André Santini qui ont conduit les négociations pour le groupe UDI et avec qui nous sommes arrivés sans difficulté à un accord.

Je remercie Patrick Braouezec et Dominique Adenot qui ont conduit les négociations pour le Front de gauche et dire qu'avec eux, il n'y a pas eu de problème. Je le dis, c'est vrai, cela a été beaucoup plus facile qu'avec d'autres groupes.

Je remercie Daniel Breuiller pour les Ecologistes, qui a participé à cette négociation jusqu'au bout.

Chez Les Républicains, je tiens à remercier particulièrement Gilles Carrez, qui était à mes côtés pour ces négociations et qui a, avec son sens qu'on lui connaît des responsabilités, fait en sorte de régler des problèmes difficiles et de débloquer des situations très compliquées.

Depuis le début, nous avons travaillé avec Eric Césari, que je tiens à remercier personnellement car j'étais seul avec eux, et cette semaine a permis, parce que nous nous

connaissons, parce que nous nous respectons, parce que nous savons que nous ne sommes pas d'accord sur le plan politique, de dépasser les clivages pour nous mettre d'accord pour la Métropole.

Je remercie Philippe Laurent car, jusqu'à hier, il était candidat et dans son esprit d'unité, dans l'intérêt de la Métropole, il a compris qu'il valait mieux que nous soyons tous d'accord ensemble pour bien faire démarrer la Métropole. Je le remercie de son geste. Bien entendu, il trouvera une place dans la gouvernance de la Métropole car nous aurons bien besoin de tout le monde pour conduire celle-ci sur les fonts baptismaux.

Merci de ce résultat qui, je crois, donne de l'allure avec cette magnifique assemblée ce matin. Nous sommes arrivés là sans savoir comment cela allait se passer et, à l'instant présent, chacune et chacun d'entre vous de ces 131 Maires sont peut-être en train de se dire : « *On a fait œuvre utile* » mais surtout : « *On ne fait que commencer car la difficulté bien sûr est devant nous* ». Je remercie encore car ce n'est pas trop que de passer dix minutes à dire merci. Il y a sept millions d'habitants dans l'aire de la Métropole qui attendent de nous que nous puissions être nous-mêmes, sans renier rien de nous-mêmes, capables de dépasser nos clivages pour travailler pour eux. C'est le seul message que j'ai envie de leur donner.

Je vous signale que nous vivons encore en 2016 sous l'impulsion d'infrastructures qui ont été créées par le Général de Gaulle. Quelle que soit l'humilité avec laquelle j'accède à cette présidence, je me rends compte du chantier qui est devant nous. Depuis, il ne s'est quasiment plus rien passé. Il faut reconnaître qu'en 1860 il y a eu la création du 12^{ème} et du 20^{ème} arrondissement, mais depuis, rien de fondamental n'est arrivé. Il faut en prendre conscience.

La mise en place de la Métropole du Grand Paris constitue la seule étape nouvelle, sérieuse et officielle de la reconnaissance du fait métropolitain qui, lui, a été amorcé en 2006, voilà maintenant dix ans, par la première conférence métropolitaine voulue par Bertrand Delanoë que je tiens à remercier. Depuis, le Syndicat mixte Paris Métropole, dont on a glosé l'efficacité et l'activité, a réussi à réunir tout le monde - plus de 200 Maires en font partie - et contribuer à faire avancer la cause métropolitaine.

Je souhaite rendre un hommage appuyé aux travaux conduits sous la présidence successive du Président fondateur, Jean-Yves Le Bouillonnet, puis de Jacques J.P. Martin, Patrick Braouezec, Philippe Laurent, Daniel Guiraud, Patrick Devedjian, et enfin aujourd'hui de Patrick Jarry qui est notre Président. Paris Métropole, en ayant su dépasser les clivages politiques, a porté à bras-le-corps le projet métropolitain contre vents et marées, contre celles et ceux qui pensaient qu'il n'était pas utile de se retrouver ensemble. Mon Dieu ! Nous nous sommes battus contre les gouvernements, de droite ou de gauche, à la recherche d'un consensus et la construction de la Métropole.

Si nous ne sommes pas parvenus à faire partager la motion votée à 94 % par la Mission de préfiguration, quelles que soient les sensibilités politiques, par la majorité à l'Assemblée nationale, nous avons néanmoins le devoir de rechercher aujourd'hui, à travers notre EPCI, les voies de la convergence, de l'unité et de la confiance partagée pour construire avec nos 131 Maires une grande Métropole dont le périmètre intègre Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, des communes de l'Essonne ainsi qu'une commune du Val d'Oise, cher Georges. Bienvenue au club.

Je remercie également la Mission de préfiguration sans laquelle rien n'aurait pu être fait, toute son équipe, bien entendu, le Préfet Lucas, son Directeur, Patrick Devedjian et le Préfet Carencio qui, tout au long de nos travaux, ont présidé cette Mission de préfiguration, et maintenant Patrick Jarry qui la préside auprès de M. Carencio, qui ont activement participé à la mise en place de notre Métropole depuis le vote de la loi.

Au nom de l'intérêt général, nous devons tous rassembler nos énergies pour travailler à améliorer la qualité de vie des sept millions d'habitants qui vivent dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris. Ainsi, parce que nous avons cette responsabilité, il n'est pas imaginable d'opposer la Ville de Paris à la première couronne, pas plus que l'Est à l'Ouest ou le Nord au Sud. A cette vision morcelée, nous devons opposer une logique de développement à la fois homogène et polycentrique. Et je sais que là, je rejoins la grande majorité de nos collègues.

C'est dans cet esprit qu'en 2007, le Président de la République a lancé l'idée du Grand Paris avec le système de transport rapide, Le Grand Paris Express, et des concours d'architectes

internationaux pour conduire des projets de modernisation et de développement de l'Île-de-France. Nous nous inscrivons dans une continuité.

Je vais être bref, mais je voulais dire que le constat que nous faisons est que la Métropole du Grand Paris existe dans la loi et, à partir d'aujourd'hui, elle existe dans les faits, même si la vérité est tout à fait différente car nous avons tout à construire pour l'instant. Nous n'avons pas de locaux, nous sommes locataires ici aujourd'hui. Nous n'avons pas de personnel, nous avons simplement des idées et une immense volonté, votre volonté, et soyez certains de la mienne aussi. Notre premier défi est donc de construire quelque chose qui n'existe pas encore. C'est un défi exceptionnel que nous avons à relever.

Oui, mes amis, mes collègues, la Métropole du Grand Paris est exceptionnelle à plusieurs titres.

D'abord, elle doit jouer un rôle fondamental pour exister sur la scène internationale et créer les conditions de l'attractivité et de l'investissement, donc de l'emploi, pour les sept millions d'habitants de son périmètre.

Elle est aussi exceptionnelle car elle est constituée, et c'est la seule, à base de gouvernance partagée, ce qui fait d'elle une Métropole particulière car elle aura la capacité de porter des projets majeurs en transcendant les clivages politiques, ce qui nous donnera une force exceptionnelle.

La Métropole du Grand Paris sera donc moteur avec ses 131 communes et ses 131 Maires pour créer une véritable dynamique métropolitaine. Nous sommes les seuls dans cette situation, sachons en profiter.

Depuis le 1^{er} janvier, nous existons sur le papier. J'entends ce qui est dit, je lis la presse, le moins possible, j'écoute la radio, pas toujours, mais je vous dis solennellement aujourd'hui que la Métropole du Grand Paris n'aura pas des pieds d'argile - je fais référence à des articles qui sont sortis hier - car j'y crois et vous aussi ; si vous êtes là, c'est parce que vous y croyez. Quoi qu'on pense de la loi, la loi doit être appliquée. Néanmoins le Parlement existe et les lois évoluent ; j'en sais quelque chose.

La Métropole du Grand Paris pourra toujours évoluer par voie législative. Nous sommes un certain nombre ici à avoir pris l'engagement de la faire évoluer. Nous respecterons cet

engagement car nous voulons faire ce que nous voulons qu'elle soit et non pas ce que d'autres ont voulu qu'elle devienne quant à son périmètre, la pérennité de ses territoires avec la fiscalité directe, sa fiscalité à elle aussi, cher Gilles, et encore ses compétences.

Au-delà de ces compétences, nous devons également prévoir les dispositions nécessaires pour réduire les déséquilibres territoriaux - j'ai bien compris les messages - et sociaux pour renforcer son rôle dans la croissance française avec l'objectif partagé, entre nos 130 villes et Paris, de lui permettre de tenir son rang dans la compétition du XXIème siècle.

Ce que je veux, c'est que nous nous engagions dans l'élaboration de notre projet métropolitain, cher Jacques JP Martin. Ce que je veux, c'est que nous construisions une Métropole stratège au plan national et international (si nous avons la volonté, je suis certain que nous y arriverons) en même temps qu'une Métropole de proximité. Ce que je veux, c'est que l'on respecte les Maires que vous êtes, que l'on respecte les communes dont vous avez la charge par le suffrage universel.

Cette Métropole de proximité doit s'appuyer sur le couple, le bloc communes-territoires, comme cela a été dit à plusieurs reprises ; j'en prends l'engagement.

Enfin, ce que je veux, c'est une Métropole qui œuvrera pour créer une dynamique d'harmonisation et de coordination entre nos 131 villes, pour essayer d'avoir l'intelligence ensemble de dépenser moins d'argent pour les sept millions d'habitants qui, eux, paient des impôts.

Mais une Métropole stratège ne doit en aucun cas être une source de compétition et de conflit avec aucune autre collectivité (je le dis car il y a des articles qui paraissent dans la presse), à commencer par la Région.

La Région est la collectivité majeure élue au suffrage universel, auprès de laquelle la Métropole doit trouver sa place. Elle la trouvera, sans esprit de compétition, mais dans un souci de complémentarité au niveau des compétences qui sont celles de la Région, celles de la Métropole, et dans le cadre d'un partenariat actif organisé avec elle ; j'en prends là aussi l'engagement.

Nous n'aurons pas suffisamment de personnes pour nous aider, de collectivités pour nous soutenir, pour réussir à relever ces défis, nous aurons besoin de tout le monde.

Cette logique de partenariat doit également être déployée vis-à-vis des trois Départements concernés ; pardon, Madame la Maire de Paris, le quatrième étant Paris. Il faut que dans une synergie que nous allons organiser, chacun à sa place fasse en sorte de travailler pour tous les autres, et tout cela avec un budget dérisoire de 3,7 Md€. Ce sera un des points essentiels à faire évoluer dans l'avenir.

C'est dans cet esprit de partenariat que je mettrai en place une Conférence des territoires composée des Présidents des 12 territoires, de la Présidente de la Région, des Présidents des Départements et même des Présidents des Départements de la grande couronne, des Présidents des syndicats métropolitains et des Présidents des EPCI de la grande couronne. Pourquoi ? Car les effets de seuil sont insupportables, car à Paris Métropole, nous avons trop souvent entendu nos amis de la grande couronne nous dire : « *Nous nous sentons délaissés, nous vous voyons grandir et nous sommes abandonnés* ».

Je crois qu'il y a là, pour les compétences de la Métropole et uniquement pour les compétences de la Métropole, du travail à faire ; nous allons nous y mettre.

Bien entendu, conformément à la loi, je mettrai également en place une assemblée de Maires de la Métropole du Grand Paris ainsi que le Conseil de développement pour associer nos partenaires économiques, sociaux et culturels à nos travaux dans le cadre de nos compétences.

La France ne sera certainement pas forte sans une Métropole qui rayonne par son influence économique, rivalisant ainsi avec les métropoles de Londres (7,7 millions d'habitants), de Madrid (6 millions d'habitants), de Milan (6 millions d'habitants) ou encore de Berlin (6 millions d'habitants). Nous, c'est 7 millions d'habitants. Toutes ces villes ont réussi à créer des synergies, à organiser l'ensemble des élus autour d'elles pour construire un ensemble dans l'intérêt de leur population. Au nom de quelle règle n'y arriverions-nous pas, dès lors que nous avons la volonté, les uns et les autres, de dépasser les clivages pour la construire ?

La France ne sera forte qu'avec une Métropole attractive par ses infrastructures et avec une qualité de vie exemplaire. Il n'y aura pas de France forte et ambitieuse si nous nous recroquevillons sur nous-mêmes. La Métropole du Grand Paris doit insuffler dans son périmètre une dynamique économique en interaction et avec le soutien de la Région. Les

villes monde apportent croissance et cohérence à leur Etat respectif, nous devons le faire pour la France. C'est l'ambition que je veux partager avec vous.

Je veux que cette présidence soit une présidence active, avec un bureau actif, dans la collégialité et dans la sérénité et l'amitié qui nous a permis de nous réunir aujourd'hui. Je veux que nous soyons à l'écoute de tous, cultivant une relation de confiance et privilégiant un fonctionnement démocratique équitable et responsable de notre Bureau et de notre Conseil.

Franchement, mes amis, quand je vous regarde, je pense que cet hémicycle est rempli de talents jeunes, très jeunes ou confirmés - il y en a certain, nous en faisons partie -, hommes ou femmes. Je vous demande de libérer les talents, je vous demande d'être audacieux dans vos propositions. J'en appelle à la passion, à l'imagination, à la volonté collective. J'en appelle à cette volonté pour que les sept millions d'habitants qui attendent de nous sens de la responsabilité et de l'efficacité ne soient pas déçus aujourd'hui. Pour eux, construisons ensemble la Métropole du Grand Paris.

Merci à toutes et à tous de votre confiance.

(Vifs applaudissements)

Merci.

2. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET COMPOSITION DU BUREAU

3. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

M. le Président.- Nous allons faire en sorte de rentrer dans la pratique et la mise en place de la gouvernance partagée. Nous avons tous expliqué ce qu'est la gouvernance partagée. Nous avons mis en place un Bureau, avec l'aide de ceux que j'ai remerciés, qui a été équilibré à l'aune des demandes de chacune et chacun et qui a été approuvé par un déjeuner commun que nous avons organisé avant-hier par l'ensemble des membres des délégations que j'ai cités tout à l'heure.

Je vais vous lire la liste de ce Bureau, mais, avant, je vais vous dire quelque chose d'important. Vous avez vu le temps qu'a duré l'élection du Président ; si nous devons faire la même chose pour les 27 membres aujourd'hui élus, cela veut dire que nous prenons au moins quatre heures uniquement pour voter. Je sais que beaucoup d'entre vous ont des obligations cet après-midi. Il y a une solution, le vote électronique. Vous avez des cartes devant vous, on peut assurer la confidentialité du vote électronique, il n'y a pas de problème pour cela, mais à la condition que chacune et chacun soit d'accord pour que le vote électronique permette de faire les affaires dans une heure à une heure et demie, par rapport aux quatre heures dont je parlais il y a un instant. Si vous n'êtes pas d'accord, bien entendu, nous passerons aux urnes et nous avons prévu quatre urnes pour aller le plus vite possible.

Je vais lire la liste des candidats que nous avons validée ensemble pour la constitution du Bureau. Il y a 28 personnes au Bureau. Un conseiller métropolitain délégué, pour des raisons de calendrier du territoire concerné, fera l'objet d'une élection lors de notre prochain Conseil métropolitain. Nous nous sommes mis d'accord sur les rangs des différents vice-présidents :

- Anne Hidalgo, première vice-présidente,
- Gilles Carrez, deuxième vice-président,
- André Santini, troisième vice-président,

- Patrick Braouezec, quatrième vice-président,
- Philippe Dallier, cinquième vice-président,
- Daniel Guiraud, sixième vice-président,
- Michel Herbillon, septième vice-président,
- Daniel Breuiller, huitième vice-président,
- Michel Leprêtre, neuvième vice-président,
- Laurent Lafon, 10^{ème} vice-président,
- Georges Siffredi, 11^{ème} vice-président,
- Luc Carvounas, 12^{ème} vice-président,
- Eric Césari, 13^{ème} vice-président,
- Manuel Aeschlimann, 14^{ème} vice-président,
- Laurent Rivoire, 15^{ème} vice-président,
- Séverine Maroun, 16^{ème} vice-présidente,
- Olivier Klein, 17^{ème} vice-président,
- Sylvain Berrios, 18^{ème} vice-président,
- Daniel-Georges Courtois, 19^{ème} vice-président,
- Danièle Prémel, 20^{ème} vice-présidente.

S'agissant des sept conseillers délégués que nous allons élire aujourd'hui, je vous propose :

- Claude Goasguen, questeur du Conseil métropolitain,
- Frédérique Calandra, rapporteur spécial,
- Xavier Lemoine, conseiller métropolitain délégué,
- Patrice Leclerc, conseiller métropolitain délégué,
- William Delannoy, conseiller métropolitain délégué,

- Carine Petit, conseiller métropolitain délégué,
- Denis Badré, conseiller métropolitain délégué.

Le huitième sera élu à notre prochain Conseil métropolitain.

Je demande au Préfet Lucas de nous donner les règles du vote électronique.

Il faut que je fasse voter sur le nombre de vice-présidents ; nous allons le faire par le premier vote électronique. Le second sera sur le principe du vote électronique.

Monsieur le Préfet, vous avez la parole.

M. LUCAS.- Votre badge doit être correctement inséré dans la platine et vous le vérifiez en voyant que la lumière à droite du badge devient verte. Si ce n'est pas le cas, sortez le badge et remettez-le afin de faire apparaître cette lumière verte. Quand le Président déclarera le scrutin ouvert, les diodes correspondant à chacune des trois options de vote vont clignoter. Vous pourrez appuyer sur une des trois touches - oui, abstention ou non - selon que vous approuverez ou non le nom proposé pour une vice-présidence ou la délibération soumise. Tant que le scrutin n'est pas clos par le Président, vous pouvez changer votre vote. Si le Président est trop rapide, vous ne pourrez plus le faire.

Dernier élément d'information, pour ceux d'entre vous qui ont un pouvoir, vous votez d'abord en votre nom avec le badge qui est inséré, ensuite vous l'enlevez et vous votez avec le deuxième badge. C'est la garantie que vous ne pouvez pas appuyer deux fois avec le même badge. Nous avons testé le système hier, il fonctionne.

M. le Président.- C'est un mode de scrutin qui est possible.

M. LUCAS.- Tout à fait possible et qui est courant pour les délibérations.

M. le Président.- Première délibération à voter avec le scrutin électronique, je vais d'abord vous demander de décider du nombre de vice-présidents. Je propose d'élire 20 vice-présidents aujourd'hui et le Bureau composé de huit conseillers métropolitains délégués. Ceux qui sont d'accord appuient sur le bouton oui. Le scrutin est ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Les résultats sont affichés derrière moi :

Pour : **205**

Contre : **0**

Abstentions : **2**

Vous avez largement accepté la proposition de vote que je vous ai proposé, je vous en remercie.

Maintenant, je vais vous demander de revoter et de me donner l'autorisation de procéder à l'élection de l'ensemble du Bureau par un vote électronique. Ceux qui sont d'accord pour que l'on utilise le vote électronique appuient sur le bouton oui.

Le scrutin est ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Unanimité pour.

Maintenant, nous allons passer au vote électronique pour chacun des membres du Bureau. Je crois savoir qu'un certain nombre d'entre eux souhaitent intervenir après l'élection. Mme Hidalgo aura la parole après son élection, dont je vais ouvrir le scrutin.

- Je vous invite à voter pour Mme Hidalgo en tant que première vice-présidente.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 202

Contre : 2

Abstentions : 3

Anne Hidalgo est élue première vice-présidente de la Métropole.

(Vifs applaudissements)

Je vous passe la parole.

Mme HIDALGO.- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je suis aussi très émue. Je veux avant toute chose vous féliciter, cher Patrick Ollier, pour votre élection ; cette élection qui doit énormément à votre engagement dans cette Métropole depuis longtemps mais aussi à la diplomatie et à l'écoute, le respect que vous avez apportés à l'ensemble de nos sensibilités, qu'elles soient politiques, ou à l'ensemble de nos territoires. Je veux vous dire merci et remercier l'ensemble de mes collègues ici.

Ce moment est historique, vous l'avez très bien dit, et nous le devons à celles et ceux qui, il y a plus de dix ans, ont été visionnaires. A Paris, nous le devons à la vision de Bertrand Delanoë, à Pierre Mansat qui l'a accompagné, qui ont voulu que Paris change de relations avec ses voisins et que l'on sorte d'une attitude dans laquelle on ignorait le destin commun que nous avons pour construire ensemble. Très vite, ce mouvement a été rejoint par des pionniers ; vous en étiez, Monsieur le Président. Mais je veux, et vous les avez salués, dire que, que ce soit Jean-Yves Le Bouillonec, Jacques J.P. Martin, Daniel Guiraud, Patrick Braouezec et bien d'autres, ces pionniers font que nous avons pu surmonter depuis dix ans les difficultés, surmonter des moments d'ailleurs y compris de débat démocratique intense, mais y compris dans ces moments de débat démocratique intense, ce groupe de pionniers a veillé sur le destin de cette Métropole car vous et nous ici, nous y croyions à l'époque et encore plus aujourd'hui.

Je veux vous dire ma fierté et vous dire que Paris dans cette Métropole, c'est un atout, c'est un allié, ce n'est pas un concurrent, ce n'est pas un territoire qui va vouloir s'imposer aux autres. J'ai une conscience aiguë du destin commun qui est le nôtre, des défis que nous avons à relever ; ils sont nombreux. Il y a des disparités territoriales, des fractures, des fractures sociales dans cette Métropole. En même temps, cette Métropole a des atouts impressionnants qui sont regardés comme tels à l'étranger. Le défi de l'attractivité, du rayonnement international, nous devons tous le porter et je le porterai bien sûr en tant que Maire de Paris dans cette enceinte car, je l'ai vu encore hier à Davos où j'étais invitée avec

quelques autres Maires, j'ai vu à quel point aujourd'hui le développement économique est reconnu comme passant par l'énergie de nos territoires et j'ai vu combien Paris et la Métropole du Grand Paris sont un territoire qui apparaît comme un territoire d'innovation. Nous ferons tout pour que ce territoire d'innovation, cette puissance qui est la nôtre nous permettent d'être une Métropole bienveillante, une Métropole inclusive, une Métropole résiliente, car aujourd'hui, aucun territoire à l'échelle internationale n'attire s'il est objet de fractures, de conflits, d'instabilité.

Le signal que nous donnons en créant cette Métropole est un signal puissant et un signal très innovant. Je veux conclure là-dessus.

Ce signal innovant est que nous avons été capables ensemble, à l'échelle de sept millions d'habitants, à l'échelle d'un territoire très important qui, effectivement, est à l'égal des grands territoires comme le grand Londres, d'inventer une gouvernance innovante. Cela n'existe pas vraiment ailleurs. Il y a des gouvernances incluant plus ou moins tel ou tel représentant ou sensibilité, mais il n'y a pas l'équivalent ailleurs, et ce que nous sommes fait de nous aussi une Métropole très spécifique qui rassure, qui donne confiance dans la capacité des élus à dépasser des clivages partisans et à dépasser des intérêts de territoire, les dépasser non pas pour les effacer.

Je crois que la force de cette Métropole est de ne pas se confondre les uns avec les autres. Chacun dans nos sensibilités politiques et dans les territoires que nous portons, nous avons à poser les éléments des défis qui nous engagent, mais nous avons à trouver des solutions ensemble. Nous n'effaçons rien de nos différences, mais allons construire ensemble. C'est une force inouïe.

Il y a un sujet très structurant pour nous tous qui, dans cette attractivité internationale, jouera beaucoup, mais aussi sur le développement au quotidien et la qualité de vie au quotidien dans chacun de nos territoires. Je pense à ces grands événements, et en particulier aujourd'hui celui des Jeux Olympiques, même si je n'oublie pas le grand engagement qui doit être le nôtre aussi sur l'Expo universelle. Le fait que nous fassions aujourd'hui cette histoire de la Métropole du Grand Paris en nous unissant autour du destin commun de ce territoire est quelque chose d'extraordinaire.

Je peux vous dire que cela va être lu, à l'international et dans cette bataille, ce grand défi dans lequel nous nous engageons ensemble, non seulement comme un signal d'unité remarqué par le Président du CIO, mais sans doute comme cette capacité d'innovation que nous avons, y compris dans la gouvernance nouvelle de cette Métropole du Grand Paris.

Longue vie et belle vie à cette belle aventure collective dans laquelle nous nous engageons aujourd'hui. Je suis optimiste pour notre Métropole du Grand Paris. Merci.

(Vifs applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame le Maire de Paris. Tout ceci converge dans la bonne direction, je vous en remercie infiniment. Je vais passer successivement au vote des différents vice-présidents et conseillers métropolitains délégués. Plus personne ne demande d'intervenir après son élection ?

- Je propose de voter pour le deuxième vice-président.

J'ai la candidature de Gilles Carrez. Quelqu'un d'autre est-il candidat ? *Pas d'autre candidat.*

Je vous invite à voter pour M. Gilles Carrez.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 204

Contre : 0

Abstentions : 0

Gilles Carrez est élu deuxième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Au poste de troisième vice-président, j'ai la candidature d'André Santini.

Quelqu'un est-il candidat ? *Non.*

Je vous invite à voter pour M. André Santini.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 191

Contre : 3

Abstentions : 11

André Santini est élu troisième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Nous passons à l'élection du quatrième vice-président.

Je propose la candidature de Patrick Braouezec.

Pas d'autre candidat ?

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 198

Contre : 2

Abstentions : 4

Patrick Braouezec est élu quatrième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Cinquième vice-président, je propose la candidature de Philippe Dallier.

Y a-t-il un autre candidat ?

M. BERDOATI.- Merci, Monsieur le Président. Je vous rassure, je ne suis pas candidat, je sais le mal que vous vous êtes donné pour avoir cet accord unanime et je vais le respecter. Je souhaite m'abstenir sur ce vote. J'ai écouté pendant plusieurs années et mois notre collègue Dallier avec attention, qui a toujours exprimé avec compétence et constance son opposition à notre Métropole, et notamment la non-participation au vote à 94 %. Dans ce souci de cohérence, il me semble logique de m'abstenir sur sa candidature.

M. le Président.- Je vous remercie. Je suis désolé de cette intervention. M. Dallier sera un acteur majeur de la construction de la Métropole. On respecte les accords passés.

Le scrutin est ouvert. Je sou mets l'élection de M. Dallier et je souhaite que, d'un seul élan, on soit favorable à l'élection de Philippe Dallier.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 185

Contre : 6

Abstentions : 12

Philippe Dallier est élu cinquième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

M. DALLIER.- Monsieur le Président, deux minutes...

M. le Président.- ... Je voudrais éviter toute polémique. Si tu veux parler, je suis d'accord pour que tu parles à la fin du scrutin.

➤ Je propose l'élection de Daniel Guiraud au poste de sixième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 199

Contre : 2

Abstentions : 4

Daniel Guiraud est élu sixième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

➤ Je propose l'élection de Michel Herbillon au poste de septième vice-président.

Y a-t-il un autre candidat ?

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 198

Contre : 2

Abstentions : 4

Michel Herbillon est élu septième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

➤ Je propose l'élection de Daniel Breuiller au poste de huitième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 191

Contre : 4

Abstentions : 4

Daniel Breuiller est élu huitième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Michel Leprêtre au poste de neuvième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 201

Contre : 1

Abstentions : 1

Michel Leprêtre est élu neuvième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Laurent Lafon au poste de dixième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 197

Contre : 1

Abstentions : 4

Laurent Lafon est élu dixième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Georges Siffredi au poste de onzième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 200

Contre : 1

Abstentions : 4

Georges Siffredi est élu onzième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Luc Carvounas au poste de douzième vice-président.

Y a-t-il un autre candidat ?

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 180

Contre : 11

Abstentions : 7

Luc Carvounas est élu douzième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection d'Eric Cesari au poste de treizième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 192

Contre : 5

Abstentions : 7

Eric Cesari est élu treizième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Manuel Aeschlimann au poste de 14^{ème} vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 196

Contre : 5

Abstentions : 5

Manuel Aeschlimann est élu quatorzième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Laurent Rivoire au poste de quinzième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 192

Contre : 2

Abstentions : 5

Laurent Rivoire est élu quinzième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

Je vous signale qu'entre les vice-présidents et les conseillers délégués, tous les territoires de notre Métropole sont représentés. Il y a une interrogation sur un territoire qui n'a pas encore statué, c'est pourquoi il y a une place réservée.

- Je propose l'élection de Séverine Maroun au poste de seizième vice-présidente.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 200

Contre : 2

Abstentions : 1

Séverine Maroun est élue seizième vice-présidente de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection d'Olivier Klein au poste de dix-septième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 200

Contre : 4

Abstentions : 1

Olivier Klein est élu dix-septième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Sylvain Berrios au poste de dix-huitième vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 193

Contre : 7

Abstentions : 4

Sylvain Berrios est élu dix-huitième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Daniel-Georges Courtois au poste de 19^{ème} vice-président.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 198

Contre : 1

Abstentions : 2

Daniel-Georges Courtois est élu dix-neuvième vice-président de la Métropole.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Danièle Prémel au poste de vingtième vice-présidente.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 203

Contre : 1

Abstentions : 1

Danièle Prémel est élue vingtième vice-présidente de la Métropole.

(Applaudissements)

Nous passons maintenant aux conseillers métropolitains délégués.

- Je propose l'élection de Claude Goasguen comme questeur du Conseil métropolitain.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 184

Contre : 14

Abstentions : 6

Claude Goasguen est élu questeur du Conseil métropolitain.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Frédérique Calandra au poste de rapporteur spécial.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 199

Contre : 3

Abstentions : 3

Frédérique Calandra est élue rapporteur spécial.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Xavier Lemoine au poste de conseiller métropolitain délégué.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 196

Contre : 4

Abstentions : 5

Xavier Lemoine est élu conseiller métropolitain délégué.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Patrice Leclerc au poste de conseiller métropolitain délégué.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 200

Contre : 3

Abstentions : 2

Patrice Leclerc est élu conseiller métropolitain délégué.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de William Delannoy comme conseiller métropolitain délégué.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 194

Contre : 3

Abstentions : 6

William Delannoy est élu conseiller métropolitain délégué.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Carine Petit au poste de conseiller métropolitain délégué.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 203

Contre : 2

Abstentions : 1

Carine Petit est élue conseiller métropolitain délégué.

(Applaudissements)

- Je propose l'élection de Denis Badré au poste de conseiller métropolitain délégué.

Je déclare le scrutin ouvert.

Il est procédé au vote.

Le scrutin est clos.

Pour : 202

Contre : 2

Abstentions : 2

Denis Badré est élu conseiller métropolitain délégué.

(Applaudissements)

Malgré les incidents de vote, le temps nous a permis de régler les affaires dans de bonnes conditions. Merci à toutes et à tous. Je remercie ceux qui ont voté dans cette unanimité quasiment obtenue pour tous les résultats, chacun ayant le droit de voter comme il veut. J'ai des demandes de parole et des annonces à vous faire.

M. Dallier a demandé la parole tout à l'heure.

M. DALLIER.- Je vais être très court, tout d'abord en remerciant ceux qui ont eu le courage de voter pour moi malgré l'appel de mon collègue Berdoati. En 2007-2008, j'ai rêvé la Métropole, j'ai même été le premier à proposer, dans un rapport du Sénat, la création de cette Métropole, certes, dans une forme qui n'est pas celle-là, mais après avoir écouté les uns et les autres, personne ici ne souhaitait la forme qui est celle-là. Ce n'est pas le sujet. Mais la loi de la République est la loi de la République et nous sommes là pour l'appliquer.

Je participerai donc avec bonheur aux travaux de notre assemblée. Comme beaucoup ici, j'essaierai de la faire évoluer. Nous verrons ce que l'avenir nous réserve.

Encore un mot, je suis un élu de la Seine-Saint-Denis et c'est peut-être pour cela que je suis persuadé depuis longtemps que le salut de ce territoire se trouve dans la Métropole. Je comprends bien que mes prises de position ont parfois pu en choquer certains, mais croyez bien que ce que je vise, c'est la résolution des problèmes de ce territoire, et seule, la Métropole pourra nous apporter cette solution.

Mes chers collègues, je travaillerai avec vous, toutes et tous, quelles que soient vos convictions. Je ne demande qu'une seule chose, qu'on respecte les miennes.

M. le Président.- Dernier intervenant, M. Fromantin. On vient de m'indiquer que le système vient de lâcher ; en attendant que le micro arrive, je vais vous faire voter sur une délibération qui a toute son importance.

4. DETERMINATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL METROPOLITAIN

M. le Président.- Nous devons délibérer sur le lieu de nos réunions et le siège provisoire de la Métropole. Je vous rappelle que nous n'avons pas de siège, pas de téléphone, pas de papier à en-tête, pas de locaux.

Je propose que le siège à titre provisoire soit installé 19, rue Leblanc, dans les locaux de la Mission de préfiguration, que nos séances plénières aient lieu au CESE avec lequel nous avons conclu un accord, jusqu'au moment où nous aurons trouvé un hémicycle quelque part.

Je demande de voter à main levée. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Unanimité pour.

Je passe la parole à M. Fromantin.

M. FROMANTIN.- Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter et en profiter pour féliciter tous les vice-présidents et les conseillers délégués qui augurent une belle équipe pour représenter et faire vivre la Métropole.

La prise de parole que je voulais faire avant votre élection, au nom de quelques élus indépendants, méritait qu'elle puisse se faire en amont de cette élection. Cela n'a pas pu être le cas, je vous remercie de me donner la parole.

Ce que je voulais dire, vous l'avez dit dans votre discours. C'est un collectif de villes, de territoires, de projets, prenons garde à ne pas en faire un collectif de partis politiques. Nos concitoyens nous le disent régulièrement. Un collectif de partis politiques ne serait pas acceptable. C'est déjà difficile pour eux comme pour nous de comprendre la commune, le territoire, le département, la région, la Métropole. S'ils sentent que c'est une configuration politico-politicienne, alors nous devons nous inquiéter de la réaction qu'ils auront par rapport à nos travaux métropolitains. Si, en revanche, nous sommes en mesure de faire de notre Métropole un collectif de territoires, un collectif de projets, un collectif d'ambitions métropolitaines, la Maire de Paris a rappelé son projet sur les Jeux Olympiques, permettez-moi avec d'autres élus de promouvoir ce grand projet d'Exposition universelle qui est certes

un projet métropolitain, mais ouvre plus globalement cette ambition à l'ensemble de la Région Ile-de-France et l'ensemble de la France.

Je vous souhaite à vous et à tous ceux qui vont être dans le Bureau bon vent pour cette Métropole.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur Fromantin.

Nous allons clôturer nos travaux. Je voulais remercier l'équipe du CESE qui nous accueille ; malgré les quelques incidents électroniques, ils ont été parfaits pour la mise en place de nos séances publiques. Ils sont rodés pour les prochaines. On peut les applaudir.

(Applaudissements)

Le Bureau se réunira le vendredi 29 janvier à 9 heures, au siège, dans les locaux de la mission.

On nous a indiqué que le vendredi 5 février pour une séance publique n'était pas un bon jour à cause de débats au Parlement. Le CESE nous propose le lundi 15 février ou le vendredi 19 février ; je pense que le vendredi 19 février est mieux pour les élus.

Ce sera le vendredi 19 février matin.

Au moment de lever la séance, je vous indique qu'un déjeuner buffet attend les élus dans la grande salle.

Fin de la séance à 12 h 20.